

Observatoire de la formation

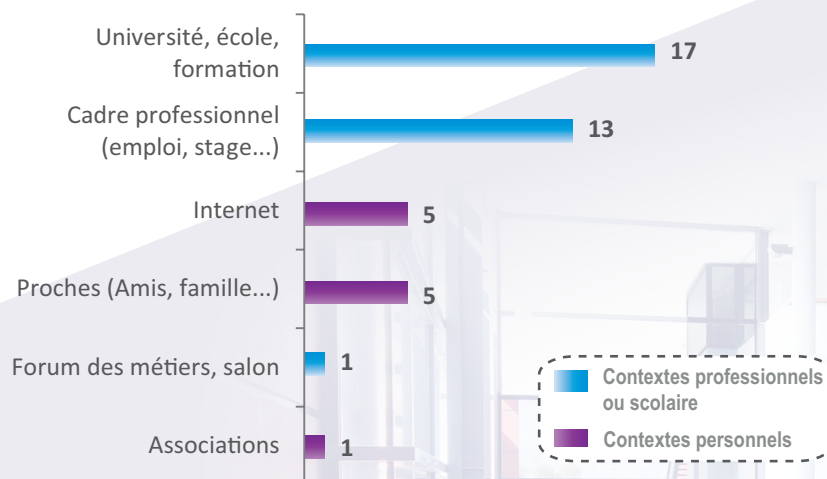
12^e promotion de directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation

À retenir

- 29 élèves entrés en formation le 1^{er} octobre 2018 pour une durée d'un an
- 23 femmes et 5 hommes (une personne n'a pas répondu à cette question)
- Un âge moyen de 30,5 ans
- 17 personnes sont issues du concours externe et 12 élèves viennent du concours interne (tous étaient CPIP)
- Comme pour la précédente promotion, lors de l'entrée en formation, les élèves DPIP souhaitent principalement faire carrière à ce poste et monter en grade.

Choix du concours de DPIP

Graphique 1 : Connaissance du concours (plusieurs réponses possibles) – Citations



La majorité des élèves a eu connaissance du concours de DPIP durant la scolarité (17 personnes) ou dans le cadre professionnel (13 personnes). A un bien moindre niveau, internet et les proches ont également été évoqués en tant que sources d'informations, par 5 personnes chacun.

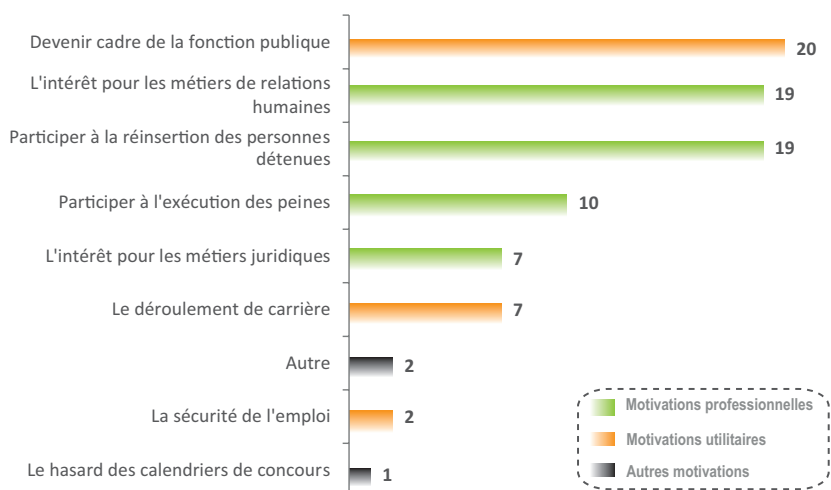
Les forums des métiers et les associations sont quant à eux peu représentés.

En outre, 16 personnes passaient le concours de DPIP pour la première fois, 8 le présentaient pour la deuxième fois et 5 l'avaient

déjà passé 3 fois ou plus. Parmi les 29 élèves, 15 déclarent que le concours de DPIP figurait parmi leurs 3 premiers choix. Pour 13 personnes, il s'agissait d'un premier choix et pour une personne, un choix par défaut.

Par ailleurs, en dehors du concours de DPIP, les élèves ont passé en moyenne 2 concours dans l'année : principalement ceux de la magistrature (7 personnes), de conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation (6), de la protection judiciaire de la jeunesse (2) et de directeur des services pénitentiaires (2).

Graphique 2 : Motivations à devenir DPIP (3 réponses possibles) – Réponses cumulées



Comme pour les précédentes promotions, devenir cadre de la fonction publique est la première motivation des élèves DPIP (20). Toutefois, les motivations sont principalement professionnelles (55 citations). Elles concernent : l'intérêt pour les métiers de relations humaines (19), la participation à la réinsertion des personnes détenues (19), la participation à l'exécution des peines (10) et l'intérêt pour les métiers juridiques (7).

Les motivations utilitaires sont secondaires (29 citations).

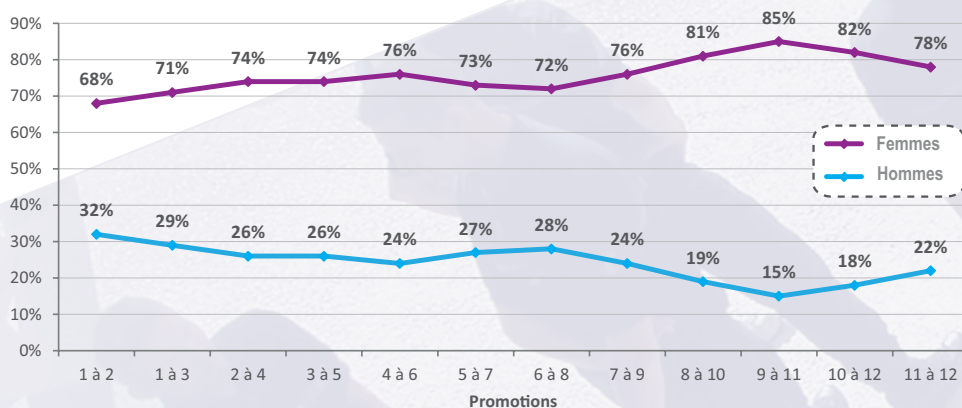
Les autres citations concernent « l'intérêt pour le management d'équipe » et « la dynamique d'apprentissage et de concours ».

Par ailleurs, lorsque l'on demande aux élèves « selon vous, quel est l'intérêt du métier de DPIP ? », les réponses sont partagées. A nombre de citations égales (8), les élèves mentionnent le fait de fédérer autour de projets et le management d'une équipe. Ensuite, cités tous deux par six personnes, l'intérêt d'avoir des responsabilités et la diversité des missions ont été évoqués. Le travail en équipe a été mentionné cinq fois. Incarner l'autorité se place en dernière position avec deux citations.

Profil sociodémographique

La 12^e promotion de DPIP compte 29 élèves, dont 23 femmes et 5 hommes¹. Comme pour les promotions précédentes, les femmes sont surreprésentées.

Graphique 3 : Évolution de la structure par sexe depuis 2005 – Proportions²



Depuis la première promotion, la proportion de femmes est en moyenne, trois fois plus importante que celle des hommes. Depuis ces quatre dernières années, les femmes sont presque 6 fois plus nombreuses, même si l'écart entre les hommes et les femmes tend à se réduire avec les deux dernières promotions.

En moyenne, les élèves de cette dernière promotion de DPIP ont 30,5 ans, avec des âges qui s'échelonnent de 22 à 56 ans. Par ailleurs, 9 élèves sont célibataires, 9 sont en union libre, 6 sont mariés, 3 sont passés et une personne est veuve³. Sept élèves sont parents.

¹ Une personne n'a pas répondu à la question sur le genre.

² Du fait d'effectifs trop peu significatifs, ces courbes ont été conçues à partir de moyennes mobiles triennales.

³ Une personne n'a pas répondu à la question sur la situation matrimoniale.

Graphique 4 : DISP d'origine des élèves – Effectifs



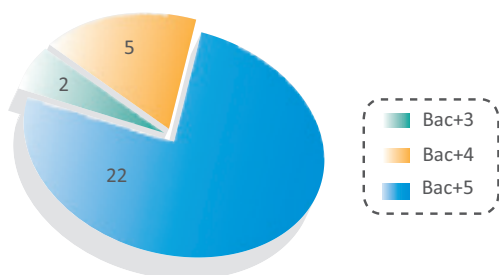
Les élèves proviennent principalement du nord de la France : douze personnes sont issues de la DISP de Paris. Lille et Rennes ont toutes deux été citées par deux élèves et une personne vient de Strasbourg.

Huit élèves sont en provenance du sud-ouest : Bordeaux (4) et Toulouse (4). Par ailleurs, la DISP de Marseille a été mentionnée par trois personnes. Un élève est issu de la Mission Outre-mer.



Parcours scolaire et professionnel

Graphique 5 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs

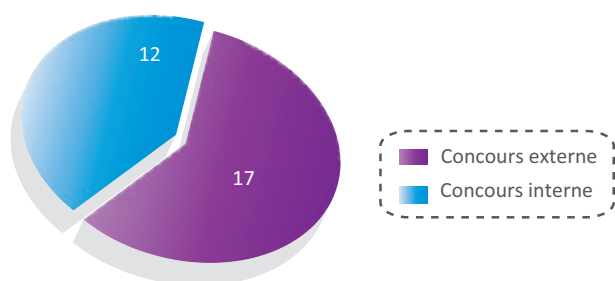


A l'instar des précédentes promotions, les élèves (internes comme externes) sont très majoritairement diplômés d'un Bac+5 (22 élèves sur 29, soit les trois quarts de la promotion). Cinq élèves possèdent un Bac+4 et deux, un Bac+2.

Les spécialités des diplômes sont diverses, mais le droit reste la matière la plus étudiée (24 personnes).

Par ailleurs, au moment du concours de DPIP, seize élèves étaient en activité professionnelle, douze étaient en formation et une personne recherchait un emploi.

Graphique 6 : Modalités d'accès à la formation de DPIP – Effectifs



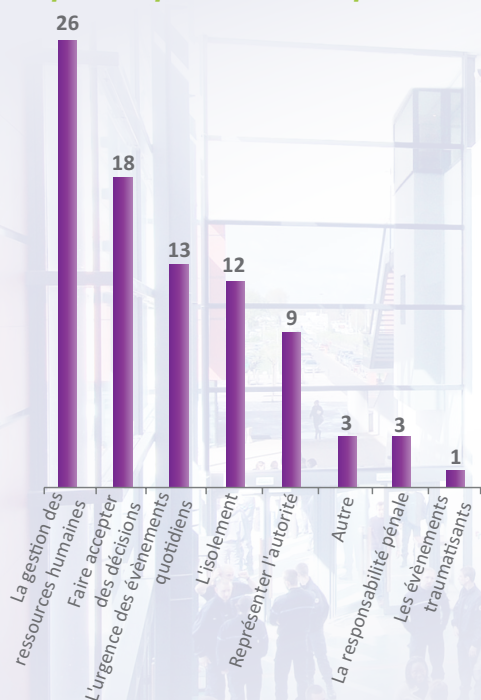
La promotion compte davantage d'élèves issus du concours externe (17) que du concours interne (12).

Parmi les élèves entrés en formation via le concours externe, 11 ont déjà eu une activité professionnelle dans l'administration pénitentiaire : 7 dans le cadre d'un stage, 3 dans le cadre professionnel et une personne au sein d'une association.

Concernant les élèves internes, tous étaient CPIP avant de passer le concours de DPIP, avec une ancienneté dans le poste de 6,3 ans en moyenne, ce qui suit la tendance observée pour la dernière promotion.

Attentes en formation et perspectives professionnelles

Graphique 7 : Principales difficultés du métier de DPIP imaginées par les élèves en début de formation (3 réponses possibles) – Réponses cumulées



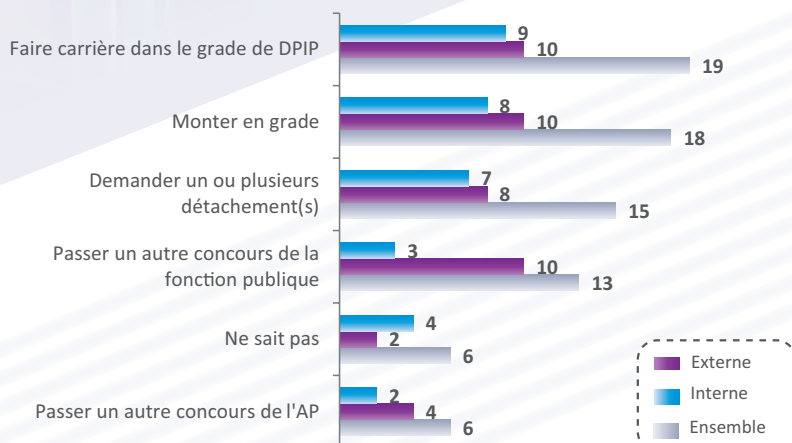
Pratiquement à l'unanimité, la gestion des ressources humaines est considérée comme la principale difficulté du métier de DPIP. En deuxième position, la difficulté de faire accepter des décisions a été citée 18 fois.

L'urgence des événements quotidiens et l'isolement ont été mentionnés par respectivement 13 et 12 personnes. Neuf élèves considèrent que représenter l'autorité est une difficulté du métier.

Parmi les autres difficultés imaginées par les élèves, la reconnaissance du métier et du « rôle du SPIP au sein de la société » a été mentionnée à deux reprises. Une personne a évoqué les difficultés liées au terrain, à savoir : « les exigences différentes entre le DAP et la DI » et « le rejet des autorités de la part des CPIP ».

Par ailleurs, les attentes des élèves envers la formation sont principalement orientées vers les cours de management : « des cours de management permettant de nous donner des clés pour la future gestion d'un SPIP », « être formé sur la gestion d'une équipe », « que la formation offre des outils pour diriger une équipe composée de personnalités différentes ». Les élèves attendent également d'être préparés à la prise de poste : « que la formation me permette d'arriver à ma prise de poste préparée et confiante afin d'assurer les missions correctement », « être prêt au maximum au moment de la prise de poste ».

Graphique 8 : Perspectives professionnelles à l'entrée en formation (3 réponses possibles) – Réponses cumulées



La première perspective professionnelle à l'entrée en formation est de faire carrière dans le grade de DPIP. Cet objectif se place en première position parmi les réponses des élèves internes. Les perspectives professionnelles des externes semblent plus partagées puisqu'à nombre de citations égales (10), les élèves ambitionnent de faire carrière dans le grade de DPIP, de monter en grade et également de passer un autre concours de la fonction publique. En début de formation certains élèves externes envisagent donc de poursuivre leur carrière dans une autre administration publique que l'administration pénitentiaire, alors que les élèves internes sont plus nombreux à vouloir rester et évoluer au sein de cette dernière.

Par ailleurs, les élèves internes semblent plus indécis quant à leurs perspectives professionnelles : 4 ont répondu « ne sait pas » soit deux fois plus que les élèves externes.

12^e promotion de directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation

NOVEMBRE 2018

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr

cecilia.lagarde@justice.fr

OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION

Directeur de la publication : Sophie BLEUET - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Pauline CASTAING, Cécilia LAGARDE

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

